



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Etude préalable pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal autour de la gare de Pontivy

DEL-2015-023

Numéro de la délibération : 2015/023

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, transports

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 23/02/2015

Date de convocation du conseil : 17/02/2015

Date d'affichage de la convocation : 17/02/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eric SEGUET.

Était représenté : M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN

Était absent : M. Eddy RENAULT

Etude préalable pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal autour de la gare de Pontivy

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Depuis sa fermeture aux voyageurs en 1987, la gare de Pontivy est utilisée comme gare routière par les transports interurbains et régionaux. L'effondrement du plafond de la gare SNCF en novembre 2014 a conduit à la fermeture du bâtiment voyageurs.

La gare, située en centre-ville, au cœur du quartier napoléonien, est intégrée au périmètre de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine et figure en secteur de requalification urbaine au Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan de Déplacements Urbains de la Ville de Pontivy prévoit la valorisation du site de la gare routière. Il préconise l'aménagement d'un lieu d'échanges et d'attente intégrant l'ensemble des modes et des usages.

Les objectifs sur ce site peuvent être définis ainsi :

- Suppression des friches créées suite à la démolition des entrepôts situés sur les terrains RFF,
- Requalification de l'espace urbain et aménagement d'espaces verts et de promenade,
- Développement de l'offre de transport et de la fréquentation, amélioration du confort des voyageurs,
- Création d'un pôle d'échanges multimodal intégrant les déplacements doux.

L'étude préalable pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal doit répondre à ces objectifs et permettre à tous les partenaires que sont la Région Bretagne, le Département du Morbihan, la SNCF et Pontivy Communauté de définir les actions à engager.

Nous vous proposons :

- d'approuver le lancement d'une consultation pour l'étude préalable à l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal sur le secteur de la gare de Pontivy,
- de solliciter des subventions auprès des partenaires concernés par cette étude, à savoir la Région Bretagne, via notamment le contrat de partenariat avec le Pays de Pontivy, Pontivy Communauté et toute autre subvention possible.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 février 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**